



# COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 22 juin 2021

**PRÉSENTS:** MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuaid, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, BEUGIN Valérie, GOLA Odile, CROC Bertrand, VERDUZIER Kévin, SULLI Bruno, ROBIN Nadia, DEBIAIS Viviane, ROYER Freddy, POISSON Jean-François.

**REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :**

DESIRE Valérie représentée par L BARBOTTIN  
DUFFAULT Laurent représenté par T DUFFAULT  
CHAPUT Sabrina représentée par O GOLA  
DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD  
MASSONNEAU Bruno représenté par F ROYER  
PIAULET Christine représentée par B SULLI

**ABSENTS :** MUSCAT Yvette, DESIRE Thierry, CHAPUT Clément, GABIGNON Christophe, BEUNEL Philippe, LECOQ Monique

**Secrétaire de séance :** Lydie BARBOTTIN

## 1. PROCES VERBAL

Le procès verbal du conseil municipal du 4 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

## 2. DELIBERATIONS

N°	DÉLIBÉRATIONS	VOTE
94	<b>Gestion du temps de travail et mise en œuvre de l'aménagement et de la réduction du temps de travail</b> Dans le cadre de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, les agents à temps complet devront travailler 1 607 heures par an à partir du 1er janvier 2022. Le conseil municipal approuve le protocole du temps de travail présenté. Les principales modifications portent sur : - la réalisation de 1607h - la journée de la solidarité - la mise en place de cycle de travail - l'application de sujétions particulières	Unanimité
95	<b>Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) – Création du groupe de fonction A2 à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021</b> Le conseil municipal décide de créer le groupe de fonctions A2 d'éducateur de jeunes enfants (catégorie A) pour le versement de la part fixe et de la part variable du RIFSEEP.	Unanimité
96	<b>Plan de formation 2021 du personnel communal – approbation</b> Le conseil municipal approuve le plan de formation 2021 du personnel communal. Ce plan de formation traduit les besoins de formation individuels et collectifs. Il permet d'anticiper le développement des structures et d'améliorer les compétences des agents.	Unanimité
97	<b>Transformation de poste au 1<sup>er</sup> septembre 2021</b> Suite à l'attribution de nouvelles missions à un agent, le conseil municipal approuve la transformation de son poste de rédacteur de 32h à 35h au 1 <sup>er</sup> septembre 2021.	Unanimité

<b>98</b>	<b>Autorisation à signer une convention de rupture conventionnelle</b> Le conseil municipal approuve la signature d'une convention de rupture conventionnelle au 20 juillet 2021 avec un agent qui en a formulé la demande. Il approuve le montant de l'Indemnité Spécifique de Rupture Conventionnelle d'un montant de de 6 690 €.	<b>Unanimité</b>
<b>99</b>	<b>Mise à disposition d'un agent communal à la CAGC au 1<sup>er</sup> septembre 2021-entretien des locaux de l'antenne du conservatoire communautaire</b> Le conseil municipal décide de renouveler la mise à disposition de Mme RENAUD à la CAGC pour effectuer l'entretien de l'école de musique dans le Pôle Pablo Neruda à raison de 5h hebdomadaires sur le temps scolaire, à compter du 1er septembre 2021.	<b>Unanimité</b>
<b>100</b>	<b>Mise à disposition d'un agent communal – convention avec la commune de Cenon Sur Vienne</b> La mise à disposition de M DRUET à la commune de Cenon sur Vienne est renouvelée à hauteur de 4h40 par semaine à compter du 1er septembre 2021 pour une durée d'un an.	<b>Unanimité</b>
<b>101</b>	<b>Transport scolaire écoles élémentaires et maternelles – convention de délégation de compétence avec Grand Châtellerault</b> Le conseil municipal approuve la convention de délégation de compétence avec Grand Châtellerault concernant les transports scolaires des écoles de Naintré pour une durée d'un an reconductible trois fois.	<b>Unanimité</b>
<b>102</b>	<b>Financement des élèves d'élémentaire et de maternelle à l'école Saint Joseph</b> Depuis la loi du 26 juillet 2019, la commune doit financer les dépenses de fonctionnement des élèves des écoles de maternelles, y compris celles des écoles privées sous contrat. Le conseil municipal approuve la signature d'une convention avec l'OGEC pour le financement des élèves de maternelle et d'élémentaire de l'école Saint Joseph. Il décide de verser la participation communale à l'OGEC pour le financement des élèves de maternelle pour l'année scolaire 2020-2021 d'un montant de 26 136€.	<b>Unanimité</b>
<b>103</b>	<b>Contrat de restauration entre la commune et l'OGEC pour la fourniture de repas à l'école Saint Joseph.</b> Le conseil municipal approuve la signature d'un contrat de restauration avec l'OGEC pour la fourniture de repas à l'école Saint Joseph à compter du 2 septembre 2021. Le prix du repas adulte est de 5,60 € et le prix du repas enfant est de 3,50 €.	<b>Unanimité</b>
<b>104</b>	<b>Projet d'implantation d'un parc solaire à Nerpuy Sud – acquisition de parcelles cadastrées AS N° 140, 141, 162 et autres parcelles hors périmètre.</b> En vue du projet d'implantation d'un parc solaire à Nerpuy Sud, le conseil municipal approuve l'acquisition des parcelles cadastrées AS N° 140, 141, 162 et autres parcelles hors périmètre pour un montant de 89 143,50 €.	<b>Pour : 17</b> <b>Abstentions : 6</b> de F Royer N Robin, V Debiais, B Sulli, et de B Massonneau et C Piauxet par pouvoir.
<b>105</b>	<b>Tarification sociale des cantines scolaires</b> L'État soutient financièrement la mise en place de tarifications sociales des cantines scolaires par les collectivités. A cette fin, l'Etat verse une aide financière de 3€ par repas servi au tarif maximal de 1€ . Le conseil municipal décide d'appliquer le tarif du repas à 1€ pour les deux premières tranches de la grille tarifaire, à savoir les quotients familiaux de 0 à 300€ et de 301 à 600€ à compter du 2 septembre 2021.	<b>Unanimité</b>
<b>106</b>	<b>Tarifs des services municipaux au 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> septembre 2021</b> Le conseil municipal décide des tarifs municipaux pour l'année scolaire 2021/2022. Il approuve l'augmentation des tarifs pour le ramassage scolaire et l'école de dessin. Pour la restauration scolaire, il décide d'appliquer le tarif du repas à 1€ pour les quotients familiaux de 0 à 600€. La tarification pour la tranche 601-950 € ne varie pas et une augmentation de 10 % est appliquée pour les quotients familiaux au-delà de 950 €. En effet, le coût unitaire des repas est en hausse depuis plusieurs	<b>Unanimité</b>

	années notamment avec l'augmentation des produits bio et locaux. Les autres tarifs sont inchangés.	
<b>107</b>	<b>Agora – tarifs à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021</b> A partir du 1 <sup>er</sup> juillet 2021, l'Agora va être disponible à la location pour l'organisation de manifestations. Cet équipement dispose d'un local technique avec du matériel de sonorisation. Le conseil municipal approuve les tarifs de location suivants : - Habitants de Naintré (particuliers, associations, entreprises) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• location journée ou horaire : gratuit</li> <li>• forfait utilisation local technique : 50,00 €</li> </ul> - Hors commune (particuliers, associations, entreprises) <ul style="list-style-type: none"> <li>• location journée : 100,00 €</li> <li>• forfait horaire : 20,00 €</li> </ul>	<b>Unanimité</b>
<b>108</b>	<b>Tarifs columbarium</b> Un nouveau columbarium a été acheté et va être installé dans l'ancien cimetière du centre bourg. Le conseil municipal en fixe les tarifs à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2021: -concession de 15 ans : 395 € -concession de 30 ans : 530 €	<b>Unanimité</b>
<b>109</b>	<b>Modification des tarifs de l'école de dessin – année scolaire 2020/2021</b> La crise sanitaire due à la Covid-19 a empêché la tenue d'une partie des cours à l'école de dessin. Le conseil municipal décide de les facturer au prorata des semaines d'ouverture de l'école : - pour les enfants de la commune de Naintré : 45 € (au lieu de 66 €) - pour les enfants hors de la commune de Naintré : 61€ (au lieu de 90 €) - pour les adultes de la commune de Naintré : 60 € (au lieu de 132 €) - pour les adultes hors commune de Naintré : 81€ (au lieu de 180 €)	<b>Unanimité</b>
<b>110</b>	<b>Décisions modificatives sur les budgets commune et cimetières</b> Le conseil municipal approuve les décisions modificatives sur les budgets commune et cimetières.	<b>Unanimité</b>
<b>111</b>	<b>Projet de cheminement piétonnier et vélo- rue du Bois Granger- demande de subvention fonds de concours CAGC</b> Le conseil municipal décide de créer en 2021 un cheminement piétonnier et vélo dans la rue du Bois Granger pour 62 500 € HT. Il sollicite une subvention à la CAGC de 30 000 € HT dans le cadre des fonds de concours.	<b>Unanimité</b>
<b>112</b>	<b>Clôture des budgets annexes - enfance et jeunesse et petite enfance.</b> Le conseil municipal décide de procéder à la clôture des budgets Enfance Jeunesse et Petite Enfance car ils constituent une dérogation au principe d'unité budgétaire.	<b>Unanimité</b>
<b>113</b>	<b>Clôture des budgets annexes – Les Doutardes et l'Ormeau Artaud</b> Le conseil municipal décide de procéder à la clôture des budgets les Doutardes et l'Ormeau Artaud car ils retracent des opérations d'aménagement qui sont désormais terminées.	<b>Unanimité</b>
<b>114</b>	<b>Convention d'objectifs et de financement CAF – accueil de loisirs périscolaire (APS) et bonification plan mercredi</b> Le conseil municipal approuve la convention d'objectifs et de financement avec la CAF concernant l'accueil périscolaire .	<b>Unanimité</b>
<b>115</b>	<b>Convention d'objectifs et de financement CAF – accueil de loisirs (ALSH) extrascolaire</b> Le conseil municipal approuve la convention d'objectifs et de financement avec la CAF concernant l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) « extrascolaire ».	<b>Unanimité</b>
<b>116</b>	<b>Convention d'objectifs et de financement CAF – accueil de loisirs (ALSH) accueil adolescents Point Jeunes</b> Le conseil municipal approuve la convention d'objectifs et de financement avec la CAF concernant l'accueil de loisirs sans hébergement « accueil adolescents appelé Point Jeunes».	<b>Unanimité</b>

<b>117</b>	<b>Avenant à la convention d'objectifs et de financement prestation de service unique multi accueil 2019-2021 – bonus territoire CTG</b> Le conseil municipal approuve l'avenant à la convention d'objectifs et de financement avec la CAF EAJE bonus "territoire ".	<b>Unanimité</b>
<b>118</b>	<b>Accueil de loisirs, accueil périscolaire, Point Jeunes, convention d'objectifs et de financement avec la MSA – prestation de service</b> Le conseil municipal approuve la nouvelle convention d'objectifs et de financement avec la MSA Poitou pour la prestation de service pour l'accueil de loisirs, l'accueil périscolaire et l'accueil Ados (Point-jeunes).	<b>Unanimité</b>
<b>119</b>	<b>Convention relative à l'habilitation à la consultation du quotient familial des allocataires MSA</b> Le conseil municipal approuve la convention de service relative à l'habilitation à la consultation du quotient familial des allocataires MSA.	<b>Unanimité</b>
<b>120</b>	<b>Convention de partenariat avec le Centre Socio-culturel des Minimes – sortie au Futuroscope avec le Point Jeunes</b> Le Point Jeunes va participer à une journée inter-centres au Futuroscope le 20 juillet 2021. Le centre socio-culturel des Minimes se charge de réserver les places au parc du Futuroscope et facturera ensuite à la commune les places réservées au Point Jeunes à raison de 15 € la place. Le conseil municipal approuve la convention de partenariat avec le centre socio-culturel des Minimes.	<b>Unanimité</b>
<b>121</b>	<b>Dispositif Coup de pouce</b> L'association "Coup de Pouce" a conçu un dispositif qui vise à prévenir les échecs précoces d'apprentissage de la lecture. Le conseil municipal approuve la création d'un club "Coup de Pouce Clé" et autorise M. le Maire à signer la convention avec l'association pour l'année scolaire 2021/2022.	<b>Unanimité</b>
<b>122</b>	<b>Accueil d'un jeune volontaire en service civique</b> Suite à la création d'un club "Coup de Pouce Clé" le conseil municipal approuve le recrutement d'un jeune volontaire en service civique pour animer ce club. Il sera accueilli à raison de 24 heures par semaine, à partir du 1 <sup>er</sup> septembre 2021, pour une durée de 9 mois.	<b>Unanimité</b>
<b>123</b>	<b>Remboursement frais de restauration scolaire</b> Le conseil municipal autorise le remboursement à une famille d'un trop-perçu pour des repas à la cantine scolaire d'un montant de 76.90 €.	<b>Unanimité</b> JF Poisson quitte la salle et ne participe pas au vote
<b>124</b>	<b>Avenant 1 à la convention de partenariat avec l'association Orphan Cats et le cabinet vétérinaire de Bonneuil Matours</b> Le conseil municipal approuve l'avenant 1 à la convention de partenariat avec l'association Orphan Cats et le cabinet vétérinaires de Bonneuil-Matours suite à l'ajout d'une prestation dans l'article 3 : hystérectomie en cas de gestation ou d'anomalie physiologique : 20€ TTC.	<b>Pour : 16</b> <b>Abstention : 1</b> de JF Poisson <b>Contre : 6</b> de F Royer, N Robin, V Debiais, B Sulli, et de B Massonneau et C Piaulet par pouvoir
<b>125</b>	<b>Subvention 2021 aux associations – nouvelle attribution</b> Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 1 500€ à l'association Orphan Cats.	<b>Pour : 16</b> <b>Contre : 7</b> de F Royer, N Robin, V Debiais, B Sulli, JF Poisson et de B Massonneau et C Piaulet par pouvoir
<b>126</b>	<b>Bâtiment sis 1 rue Louise Michel – bail civil conclu avec l'association diocésaine</b> Le conseil municipal approuve le bail civil portant sur la location du rez-de-chaussée du bâtiment communal sis 1 rue Louise Michel, à l'Association diocésaine. Le montant du loyer s'élève à 150€ par mois.	<b>Pour : 16</b> <b>Abstentions : 7</b> de F Royer, N Robin, V Debiais, B Sulli, JF Poisson et de B Massonneau et C Piaulet par pouvoir

<b>127</b>	<b>Cession du macro lot 9 de la Zac de la Marmoure à la société Ages et Vie – additif au cahier des charges de cession de terrain</b> Le conseil municipal approuve l'additif au cahier des charges de cession de terrain concernant la vente du macro-lot 9 à la société AGES&VIE HABITAT.	<b>Unanimité</b>
<b>128</b>	<b>Rectificatif au bail emphytéotique pour le projet d'implantation et d'exploitation d'une centrale solaire au lieu dit les Champs des Gros Chilloux</b> Le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable de principe sur le projet de rectificatif au bail emphytéotique et constitutions de servitudes sous conditions suspensives entre la commune de Naintré et URBA 186 et constatation du point de départ du bail emphytéotique pour le projet d'implantation et d'exploitation d'une centrale solaire au lieu dit les Champs des Gros Chilloux .	<b>Unanimité</b>

### 3. DECISIONS DU MAIRE

#### Concessions de cimetière :

**DECISION N°7** du 20 avril 2021 - Délivrance d'une concession temporaire de 50 ans pour un montant de 270 €.

**DECISION N°8** du 20 avril 2021 - Délivrance d'une concession temporaire de 50 ans pour un montant de 270 €.

**DECISION N°9** du 16 mars 2021 - Délivrance d'une concession temporaire de 30 ans pour un montant de 200 €.

**DECISION N°10** du 10 mai 2021 - Délivrance d'une concession temporaire de 30 ans (columbarium) pour un montant de 440 €.

**DECISION N°11** du 11 mai 2021 - Délivrance d'une concession temporaire de 50 ans pour un montant de 270 €.

**DECISION N°12** du 14 mai 2021 - Délivrance d'une concession temporaire de 15 ans (columbarium) pour un montant de 365 €.

**DECISION N°13** du 25 mai 2021 - Délivrance d'une concession temporaire de 50 ans pour un montant de 270 €.

**DECISION N°14** du 8 juin 2021 - Délivrance d'une concession temporaire de 30 ans pour un montant de 200 €.

#### Marchés dont le montant est égal ou supérieur à 5 000€ TTC

Date de signature du contrat	Tiers	Objet	Montant HT	Montant TTC	Montant TTC Global
02/03/2021	NAE	Isolation salle des fêtes-lot 1 désamiantage	8 570,00	10 284,00	122 008,66 (total des lots)
01/03/2021	Etanchéité du sud-ouest	Isolation salle des fêtes-lot 2 étanchéité de toiture	38 465,93	46 159,12	122 008,66 (total des lots)
01/03/2021	Dupuy	Isolation salle des fêtes-lot 3 isolation extérieure	53 961,31	64 753,57	122 008,66 (total des lots)
01/03/2021	Empreinte	Isolation salle des fêtes-lot 4 peintures	676,64	811,97	122 008,66 (total des lots)
04/03/2021	VITRAIL MORGAN ROCHE	réfection du vitrail du transept sud de l'église	5 291,67	6 350,00	6 350,00

13/04/2021	Batiserve	réfection électrique centre social	11 982,02	14 378,42	14 378,42
18/01/2021	Ital auto 86	véhicule Fiat Ducato	20 967,23	25 160,68	25 160,68
01/02/2021	Soregies Services	Maintenance panneaux photovoltaïques (2 x 3 ans, 1980 ttc par an)	9 900,00	11 880,00	11 880,00
28/04/2021	Suez	Remplacement d'un séparateur hydrocarbures à la gendarmerie	5 436,00	6 523,20	6 523,20
28/04/2021	Design Marbrerie	Columbarium 12 cases	7 911,60	9 493,92	9 493,92
28/04/2021	Transdev	Marché transports scolaires 3 ans 2021-2022-2023	144 918,00	173 901,60	173 901,60
31/05/2021	Smac	Réfection étanchéité toits-terrasses école Langevin	29 500,00	35 400,00	35 400,00